

MODALITÉS DES SERVICES PROFESSIONNELS AUX ÉTUDIANTS - AUTOMNE 2020

AIDE
FINANCIÈRE

HORAIRE D'ACTIVITÉS
DEMANDE DE SERVICES
COORDONNÉES

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
Les services sont disponibles sans rendez-vous.

Carrefour-Conseil, local 308.2 ☎ (418) 547-2191 poste 6259

Informations et règles concernant l'aide financière aux études accessibles à l'adresse: <https://www.quebec.ca/education/aide-financiere-aux-etudes/>

ORIENTATION
ET
INFORMATION SCOLAIRE

HORAIRE D'ACTIVITÉS
DEMANDE DE SERVICES
COORDONNÉES

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Pour obtenir des services en orientation et/ou en information scolaire l'étudiant doit compléter le formulaire de demande de consultation accessible à l'adresse:

<https://www.cegepjonquiere.ca/orientation.html>

Carrefour-Conseil, local 302.2 ☎ (418) 547-2191 poste 6254

SERVICES ADAPTÉS

HORAIRE D'ACTIVITÉS
DEMANDE DE SERVICES
COORDONNÉES

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

L'assistance technique pour tout accommodement des plans d'intervention des étudiants est offerte jusqu'à la dernière heure du cours (incluant les heures supplémentaires). Par exemple, un étudiant dont le cours se déroule de 17 h à 21 h et bénéficierait d'une heure supplémentaire, y aurait droit, mais en débutant son examen à 18 h pour terminer au plus tard à 21 h (horaire régulier du cours).

L'étudiant ayant un diagnostic confirmé doit prendre rendez-vous en se rendant sur place ou en communiquant par téléphone aux Services adaptés.

Local 410.1 ☎ (418) 547-2191 poste 6300

SERVICES
PSYCHOSOCIAUX

HORAIRE D'ACTIVITÉS
DEMANDE DE SERVICES
COORDONNÉES

Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h

L'étudiant, qu'il soit référé ou non, doit compléter le formulaire de demande de consultation accessible à l'adresse :
<https://www.cegepjonquiere.ca/service-d-accueil-psychosocial.html>

Carrefour-Conseil, local 302.2 ☎ (418) 547-2191 poste 6254

COORDINATION DES SERVICES ADAPTÉS ET PSYCHOSOCIAUX

Sara Therriault-Trottier, T.S., M.A. ☎ (418) 547-2191 poste 6709

MODALITÉS DES SERVICES PROFESSIONNELS AUX ÉTUDIANTS - AUTOMNE 2020

Pour la session d'automne 2020, les services professionnels sous la responsabilité de la Direction des affaires étudiantes et communautaires demeurent disponibles pour l'ensemble des étudiants inscrits au Cégep de Jonquière.

Considérant le contexte de COVID-19, les services professionnels appliquent l'ensemble des mesures sanitaires mises en place par le collège. De même, des mesures particulières selon le domaine de services sont observées conformément aux règles et mesures de prévention des infections recommandées par l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), aux obligations légales en santé et sécurité du travail (article 49 de la LSST), aux normes sanitaires pour le secteur des soins thérapeutiques et pour le réseau de l'enseignement supérieur (Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail, CNESST), et aux recommandations des Ordres professionnels concernés. L'ensemble de ses mesures visent à assurer la continuité des services à la clientèle étudiante dans les conditions les plus sûres et les plus saines possibles.

SITES D'INFORMATIONS CONSULTÉS

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST)
<https://www.cnesst.gouv.qc.ca/salle-de-presse/covid-19/Pages/retour-au-travail.aspx>

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
<https://www.inspq.qc.ca/>

Loi sur la santé et la sécurité du travail
<http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/s-2.1>

Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec
<https://www.orientation.qc.ca/>

Ordre des psychologues du Québec (OPQ)
<https://www.ordrepsy.qc.ca/>

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ)
<https://www.otstcfq.org/>